



ACCÈS RÉGLEMENTÉ À LA PLAGES COVID-19

Par arrêté préfectoral

PRÉVENTION
CONTRE LE
COVID-19

Ouverture autorisée de 7h à 20h

ACTIVITÉS NAUTIQUES AUTORISÉES



Nage



Surf
& activités associées



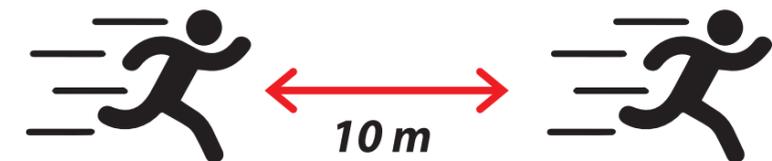
Surfcasting



MARCHE



COURSE À PIED



PRATIQUES INTERDITES



Pique-nique



Position statique
Bain de soleil



Jeux sur le sable
Jeux collectifs



Animaux
(même en laisse)



Alcool



Rassemblement
de + de 10 personnes

ENVIRONNEMENT



Respecter
la faune
et la flore

PLAGE DE
GILET

V A U X
S U R
M E R

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE